

0660522J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE MARCEL PAGNOL
9 ESPACE ANNA POLITKOVSKAIA
66050 PERPIGNAN CEDEX
Tel : 0468610892

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2022

Réuni le : 28/11/2022

Sous la présidence de : Sophie Baugey-Fritz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2023

Budget primitif : ☒ [X]

Budget annexe : ☐ []

Pièce(s) jointe(s)

☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0